

SEANCE DU 28-04-2015

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le vingt huit avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bellecombe en Bauges, régulièrement convoqué le onze avril deux mil quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc BERTHALAY, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs : BERTHALAY Jean-Luc, DELHOMMEAU Eric, DUSSOLLIER François, CAUSSE Cyrille, BLANC Stéphane, LEJEAU Bruno, LEVEQUE Véronique, NICOUD Michel, COMMUNAL Nicolas, BOGEY Catherine, PETIT-ROULET Lauriane et PRICAZ Raymond.

Étaient excusés : Mme VADEZ Anne-Sophie qui a donné pouvoir à Mme PETIT-ROULET Lauriane, Mme NIVEAUX Evelyne qui a donné pouvoir à M. NICOUD Michel, M. SION Christian qui a donné pouvoir à M. DUSSOLLIER François.

Était absent : M. COMMUNAL Nicolas.

Mme Véronique LEVEQUE a été nommée secrétaire de séance.

1. Débat sur le PLU et PLUI (loi ALUR), en présence de Mme REYNAUD de la DDT

Mme REYNAUD de la DDT présente au Conseil Municipal l'évolution de la planification les enjeux et le cadrage de l'urbanisme, la vocation le contenu et l'évolution du PLU, ainsi que la vocation et le contenu du SCOT.

Elle évoque également l'absence de SCOT, et donne un aperçu de l'urbanisme de la commune de Bellecombe en Bauges.

2. Délibération : Valider la décision de la commission d'appel d'offres pour l'attribution des travaux de création d'un carrefour sur RD 912 et Chemin rural de la Charniaz, l'aménagement de voirie et de parkings et l'enfouissement de réseaux télécom et électrique :

M. le Maire donne connaissance des décisions de la commission d'appel d'offres qui c'est réuni les 31 mars 2015 et 7 avril 2015, relatives aux travaux de création d'un carrefour sur RD 912 et Chemin rural de la Charniaz, l'aménagement de voirie et de parkings et l'enfouissement de réseaux télécom et électrique.

Présentation du rapport d'analyse des offres par lots.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- approuve les décisions de la commission d'appels d'offres ci-dessous :

Les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot N° 1 Terrassement : TPLM pour la somme de 104 940.65 € H.T. sans option,

Lot N°2 Câblage : Porcheron pour la somme de 14 445.00 € H.T.

Lot N ° 3 Bordures et enrobés : Eiffage pour la somme de 52 671.50 € H. T. sans option

- donne pouvoir à M. le Maire pour signer l'ensemble des pièces relatives à ces marchés.

Vote : 0 contre

1 abstention

13 pour

3. Autorisation de confier une pré étude à l'OPAC 73 pour l'utilisation de la maison M. Chauland.

Afin de pouvoir présenter au Conseil Municipal une solution de transformation de la maison de Monsieur Chauland en logements sociaux, il est nécessaire de demander à l'OPAC 73 une étude de faisabilité.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches en vue de la présentation d'une étude de faisabilité par l'OPAC 73.

4. Point sur l'urbanisme.

Présentation de deux permis de construire, d'un permis de construire modificatif, et de sept déclarations préalables de travaux.

5. Question diverses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30.

Signature des membres présents

BERTHALAY Jean-Luc

LEVEQUE Véronique

DELHOMMEAU Eric

DUSSOLLIER François

CAUSSE Cyrille

BLANC Stéphane

LEJEAU Bruno

PRICAZ Raymond

NICOUD Michel

BOGEY Catherine

PETIT-ROULET Lauriane